ANNE MAMMERICKX,
Coordinatrice du Bachelier de spécialisation en Sciences Fiscales
a.mammerickx@ephec.be

Bachelier de spécialisation en

SCIENCES FISCALES

CONTRÔLE, RÉVISION, OPTIMISATION DES REVENUS

FORMATION

L'EPHEC-EPS propose un Bachelier de spécialisation en Sciences Fiscales destiné notamment aux professions économiques de comptable, expert-comptable et conseiller fiscal, qui recherchent une formation pratique approfondie. Ce bachelier s'ouvre en 2023 dans une version qui intègre les problématiques actuelles : Prix de transfert, norme internationale IAS 12. La formation peut être suivie dans une optique diplômante ou comme formation permanente (à la carte).

COMPÉTENCES

Au terme de la formation, l'étudiant, qu'il soit salarié (interne) ou indépendant (externe), sera capable de :

- Dispenser des conseils en matière fiscale et de prendre en charge la rédaction, la tenue, l'exploitation, le calcul, le contrôle et/ou la défense des dossiers fiscaux de toute nature, tant en fiscalité directe qu'en fiscalité indirecte, nationale et internationale ;
- Accompagner le client tant dans le développement de son entreprise que pendant le contrôle fiscal ;
- Préparer, finaliser et vérifier les différentes déclarations fiscales ;
- S'intégrer dans une équipe ou organiser son propre cabinet en suivant les dossiers en cours ;
- Analyser les opérations complexes de réorganisation, d'achat ou vente d'activité dans leurs aspects fiscaux.

DÉBOUCHÉS ET EMPLOYEURS :

Cette formation contribuera (sous réserve des différents critères légaux requis) au processus visant l'obtention d'un titre légalement sanctionné auprès de l'Institute for Tax Advisors and Accountants (ITAA).

NOS ANCIENS TÉMOIGNENT

« La spécialisation permet aux étudiants de comptabilité de réaliser une continuité dans leurs études. En effet, ce bachelier de spécialisation permet d'apprendre des matières fiscales complémentaires et très importantes dans la gestion quotidienne d'une société ou d'un portefeuille de clients. Les matières qui sont déjà étudiées dans le cadre du Bachelier en Comptabilité sont vues plus en profondeur afin de mieux nous préparer dans la gestion d'un dossier. Toutes ces matières sont données par des professionnels extrêmement qualifiés dans leur milieu, ce qui permet de rajouter une dimension pratique aux études car les cours sont accompagnés d'exemples réels et de cas pratiques afin de mieux assimiler la matière. Cette spécialisation nous permet donc d'attraper des réflexes sur des multiples matières et ce toujours dans un but de permettre un meilleur conseil dans nos futures carrières. »

Florian Roels,
Deloitte Fiduciaire

NIVEAU 1

- **DROIT APPROFONDI DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS** 40PÉRIODES/3 ECTS
- **IMPACT DES SOURCES DE DROIT NON LIÉES AU CSA** 40 PÉRIODES/3 ECTS
- **FISCALITÉ DIRECTE APPROFONDIE : SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS** 120 PÉRIODES/10 ECTS
- **FISCALITÉ RÉGIONALE ET LOCALE** 40 PÉRIODES/3 ECTS
- **PRINCIPES JURIDIQUES DE LA FISCALITÉ** 80 PÉRIODES/6 ECTS
- **FISCALITÉ INTERNATIONALE** 40 PÉRIODES/3 ECTS

NIVEAU 2

- **QUESTIONS APPROFONDIES D'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES** 80 PÉRIODES/7 ECTS
- **QUESTIONS APPROFONDIES DE T.V.A.** 60 PÉRIODES/5 ECTS
- **NÉERLANDAIS : NOTIONS DE TERMINOLOGIE COMPTABLE ET FISCALE*** 30 PÉRIODES/2 ECTS
- **LES IMPÔTS EN NORMES INTERNATIONALES** 30 PÉRIODES/3 ECTS
- **PLANIFICATION FISCALE INTERNATIONALE** 60 PÉRIODES/5 ECTS
- **ÉPREUVE INTÉGRÉE DE LA SECTION : SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES** 100 PÉRIODES/10 ECTS

* Prérequis : langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur - UE3 Néerlandais

Le Bachelier de spécialisation en Sciences Fiscales est organisé sous forme modulaire en 2 ans et comporte un total de 60 ECTS (1 période = 50 minutes).

Le suivi d'un ou plusieurs modules séparés est également possible. En cas de réussite, une attestation de réussite peut être délivrée.

Unités d'enseignement déterminantes